

Séance du Conseil d'arrondissement du lundi 10 septembre 2018

Vœu déposé par Marie-Laure Dauchez, Conseillère d'arrondissement, et l'ensemble des élus du groupe LR et apparentés, relatif aux nuisances de voisinage et incivilités supportées par les habitants de l'immeuble situé au 41 rue des plantes, à proximité du City stade du square Lionel Assouad, et plus largement par les riverains de ce square et de la rue de Chatillon.

Considérant que lors des conseils d'arrondissement du 19 juin et du 6 novembre 2017 nous attirions déjà votre attention sur l'importance et la répétition des nuisances sonores et les problèmes de sécurité supportés, de manière récurrente, par les habitants de l'immeuble du 41 rue des Plantes dont les fenêtres surplombent directement le terrain du city stade implanté dans le jardin Lionel Assouad.

Considérant que ces nuisances et incivilités se sont intensifiées et étendues à la rue de Chatillon qui borde le jardin Lionel Assouad ;

Considérant qu'à l'occasion du conseil d'arrondissement du 19 juin 2017, vous vous étiez engagée sans d'ailleurs donner de délai, à changer le revêtement de cette infrastructure afin de réduire une partie des causes de ces nuisances sonores dues à l'effet de résonance des bruits de ballons et à fermer l'accès à l'enclave source d'insécurité.

Considérant qu'en dépit des propos de Monsieur Martins, lors du Conseil de Paris du 27 septembre 2017, qui affirmait « *...Nous avons changé le revêtement pour atténuer le bruit du ballon et enfin fermé l'aire contiguë au CityStade, qui donnait l'accès à l'espace très enclavé qui générait les attroupements, ...* », aucune de ces deux mesures n'a été prise en réalité, et ce en dépit de notre question à votre attention, lors du conseil d'arrondissement du 6 novembre 2017, qui réitérait les demandes des riverains.

Considérant, en outre, que les constructeurs de ce type d'infrastructures conseillent eux mêmes sur leur site de construire de tels équipements « à la bonne distance (ni trop près ni trop loin...) des zones habitées et d'organiser une réunion avec les habitants pour les intégrer au projet et expliquer les choix et de produire une étude d'impact des nuisances sonores », ce qui n'a pas été fait dans le cas du city stade du jardin Lionel Assouad.

Considérant, enfin, que ces nuisances ont fait l'objet, tout au long de l'été, de la part des habitants de la rue des Plantes et de la rue de Chatillon, de

nombreux mails d'alerte, d'appels à l'aide, de signalements à votre attention, mais aussi, à leur demande, d'interventions de la DPP, DPSP et du commissariat du 14^e, sans que pour autant la situation ne s'améliore, y compris après l'avancement de l'heure de fermeture à 19H :

- l'effet caisse de résonance est toujours aussi anormal car le revêtement n'absorbe pas le bruit des hurlements et des frappes de ballon ;
- fermeture souvent tardive du city stade par la DPP ;
- non-respect du règlement du parc : tapages diurnes et nocturnes, bagarres, non-respect des horaires de fermeture par certains usagers qui escaladent de manière dangereuse les grilles pour investir le city stade, trafics en tout genre et présence de dealers accompagnés de chien de défense en principe interdits ;
- présence de scooters, vélos ;
- menaces proférées aux habitants qui essayent d'appeler au calme ;
- vols et dégradations dans les habitations avoisinant le city stade.

Compte tenu de l'importance et de la constance des nuisances, atteintes à la tranquillité publique et problèmes d'insécurité du fait de la présence de ce city stade, Marie-Laure Dauchez, Conseillère d'arrondissement et l'ensemble des élus du groupe « Les Républicains et apparentés » demandent au Maire du 14^{ème} arrondissement de fermer définitivement et sans délai cette installation.

